

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	55_PONTHIEU_75008	Numéro	75108_053_09
Adresse du site	55, rue de Ponthieu	Hauteur	R + 7 (28,65 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur une nouvelle antenne.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordé précédemment		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/12/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers l'azimut 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 9 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (28 m)
Estimation	3G/4G/5G : 240° <3V/m 5G : 240° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35,30 pour l'antenne à faisceau fixe 35,80 pour l'antenne à faisceau orientable		

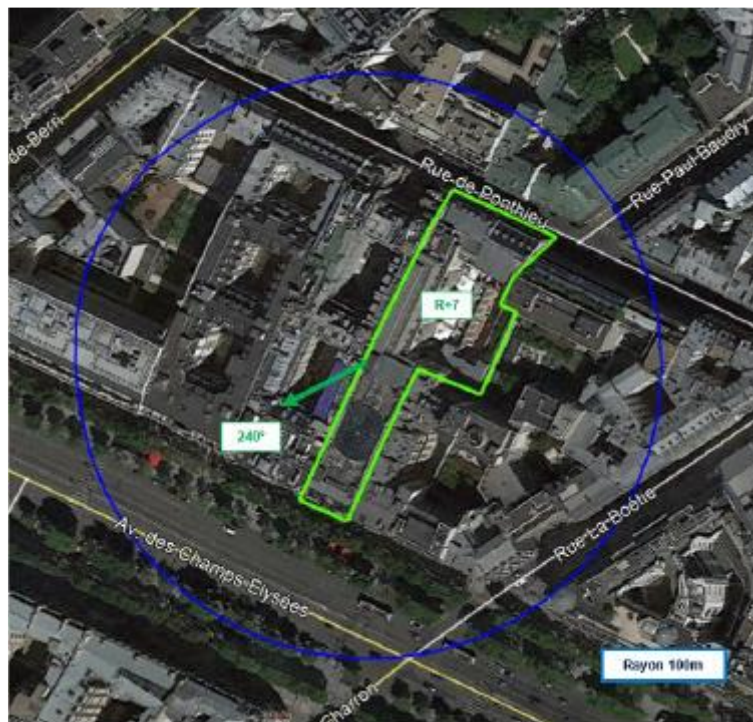
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments à l'antenne existante seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



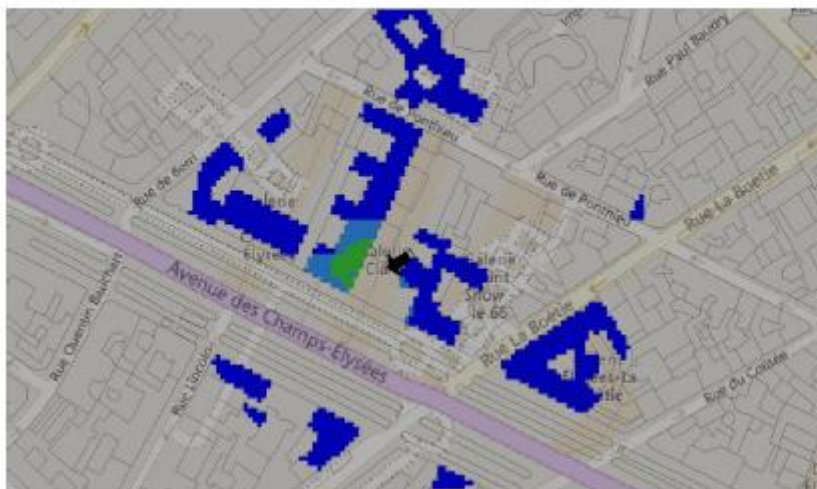
PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER A MOINS DE 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Légende



	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Légende



	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat avant :



Etat du projet :



Etat du projet :



L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vu

L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vu

Vue des Azimuts

Azimut 240°

